

**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 AVRIL 2022
À 18H30**

Nombre de membres

Membres élus : 15

En fonction : 14

Présents : 11

Qui ont pris part aux délibérations : 13

Date de Convocation : 05 avril 2022

Transmise par mail le : 07 avril 2022

L'an deux mil vingt-deux et le douze du mois d'Avril, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie à 18h30, sous la Présidence de Monsieur Jean-Michel GODEFROY, Maire.

Membres présents : Mme MICAUD Géraldine, M DEDIEU Jean Michel, M VILLEMEN Jean-Baptiste Adjoint ; Mme BITANG Isabelle, Mme BOUDIN Emmanuelle, Mme DA SILVA Laurence, Mme KOSEDA Anne-Monique, Mme VANZELE Valérie, M MARVILLE Didier, M SESTRE Jean-Pierre conseillers municipaux.

Membre absent : M ROUGE Mickaël

Membres absents excusés : M UNIACK Pierre Alain avec pouvoir à Mme KOSEDA Anne-Monique ; Mme BENETON Meryem avec pouvoir à Mme MICAUD Géraldine.

Secrétaire de séance : Mme BOUDIN Emmanuelle

Approbation du Compte-rendu de la séance du 25 Mars 2022

Des remarques sont apportées sur le compte-rendu :

Monsieur Pierre Alain UNIACK souhaite la rectification suivante en questions diverses :

Il demande à Jean-Michel GODEFROY de faire part au Conseil Municipal des informations dont il dispose à propos de l'installation prévue par la société NW JOULES de bornes de recharge rapide de véhicules en haut du Chemin de Trucy, à proximité de l'élément préfabriqué de stockage d'énergie construit à cet endroit. Il regrette à nouveau qu'un avis favorable ait été donné à ce projet de mise en place d'un élément préfabriqué de stockage alors que nous n'avons pas d'informations sur sa réelle finalité.

Madame Anne-Monique KOSEDA rappelle que Monsieur Jérôme COSTE, colonel du SDIS de l'Yonne a proposé une rencontre avec les élus et les membres du CPI de MAILLY-LE-CHATEAU suite à l'envoi du document règlement opérationnel.

Madame Isabelle BITANG évoque le sujet de parking proposé aux CANALOUS à l'Espace Nature du Beauvais. Ce point est à travailler en Commission Administration de la Commune.

Approbation du compte de gestion 2021 de la commune : 2022/014

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2021, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2021

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures conformément au compte de gestion consultable en séance.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

DECLARE à l'unanimité des membres présents ou représentés que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Approbation du Compte administratif 2021 de la commune : 2022/015

Monsieur Le Maire présente le compte administratif 2021, arrêté en dépenses de fonctionnement à la somme de 482 142.60 € et en recettes de fonctionnement à la somme 1 107 860.89€, en dépenses d'investissement à 378 652.25€ (reste à réaliser 446 603.25€) et en recettes d'investissement à 473 607.84 €

Budget de la commune

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Prévu	Réalisé
011	Charges à caractère général	244 300	213 643.34
012	Charges de personnel	141 894	124 857.21
014	Atténuation de produits	6 464	6 464.00
65	Autres charges de gestion courantes	133 956.98	132 671.90
66	Charges financières	23 475.79	3 903.45
67	Charges exceptionnelles	4 600	602.70
022	Dépenses imprévues	21 589.51	
	TOTAL DEPENSES REELLES FONCTIONNEMENT	576 280.28	482 142.60
023	Virement à la section d'investissement	272 998	0
042	Opérations d'ordre entre section	0	0
	Total dépense d'ordre de fonctionnement	272 998.00	0
	TOTAL GENERAL	849 278.28	482 142.60

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Prévu	Réalisé
013	Atténuation de charges	2000	1628
70	Produits des services	16 862	25 505.07
73	Impôts et taxes	235 425	233 559.02
74	Dotations et participations	194 434	190 965.07
75	Autres produits gestion courante	30 300	55 491.75
76	Produits financiers	1	0.53
77	Produits exceptionnels	500	62
	TOTAL RECETTES REELLES FONCTIONNEMENT	479 522	507 211.44
042	Opérations d'ordre entre section	0	0
	Excédent de fonctionnement reporté	600 649.45	600 649.45
	TOTAL GENERAL	1 080 171.45	1 107 860.89

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Articles	Libellés	Prévu 2021	RÉALISE 2021	RAR 2021
16	Emprunt Capital	248515,36	247365,26	
165	Dépôts et cautionnement	1000,00	906,51	
	TOTAL CHAPITRE 16	249515,36	248271,77	
202	Elaboration PLU	215600,00	0,00	6000
2031	Etudes Camping Région ecmo Vieille rue d'Auxerre	2500,00	6955,00	0
2051	Changement logiciel - Agedi	4000,00	0,00	4000
	TOTAL CHAPITRE 20	28060,00	6955,00	10000
2041582	Subvention equi FDEY EP LED	128597,93	7071,27	7071,25
2041582	Sub equi FDEY EP - BT Vieille rue A		28859,75	70000
	TOTAL CHAPITRE 204	128 597,93	35931,02	77071,25
2111	Terrains	17100,00	9024,62	8000
2113	Terrains aménagés autres que voirie	3100,00	3093,40	
2128	Aménagement Agencement de terrain-Projet mobilité	40000,00	0,00	40000
21311	hôtel de Ville	53880,59	13810,08	40000
2138	Autres constructions	136300,00	38868,00	95432,00
2151	Voirie	155000,00	0,00	155000
2152	aménagement voirie sécurité	10000,00	0,00	10000
21571	Matériel roulant	24500,00	13173,76	0
21578	Radar Pédagogiques votés en 12/20	15100,00	7560,00	7100
2158	Enveloppe- Matériel équipement agent	5000,00	986,10	4000
2183			978,50	
	TOTAL CHAPITRE 21	454 980,59	87494,46	359532
275	Dépôt et cautionnement versés			
	TOTAL GENERAL	866 143,88	378 652,25	446 603,25

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Articles	Libellés	BP 2021	réalise 2021
001	Excédent reporté	54 150	94 956
021	Virement de la section de fonctionnement	272 998	
10222	FCTVA	8 696	15 619,44
10226	Taxe aménagement	500	1 214
1068	Affectation du résultat	105 414,24	105 414,24
13	Subvention Natura 2000		
1312	Subvention région Camping	1 250,00	
1313	Subvention département - Salle d'escalade	0,00	
1321	Subvention DETR- Travaux Mairie	5 855,00	
1321	Subvention DETR-Travaux Epicerie	33 840,00	
1321	Subvention DETR-Projet Mobilité	33 878,48	
1641	Emprunt voirie Vieille Rue Auxerre	90 047	350 500
1641	Déblocage Emprunt CE	259 953,49	
1641	Réaménagement emprunt CE	450	
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000	860,16

217538	Autres réseaux		
	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	868 031.72	473 607.84

Excédent de fonctionnement de la commune constaté 2021	: 625 718 .29
Excédent d'investissement de la commune constaté 2021	: 194 126.38
Solde des restes à réaliser dépenses	:-446 603.25

A la suite de ces présentations, Monsieur le Maire laisse la présidence de la séance au premier adjoint et sort de la salle afin de permettre au Conseil Municipal de voter le compte administratif du budget principal de la Commune 2021. Article L2121-14.

A l'unanimité des membres présents et représentés et sous la présidence de Monsieur Jean Michel DEDIEU, les comptes administratifs sont **approuvés**.

Affectation du résultat 2021 : 2022/016

Le Conseil Municipal après avoir entendu le compte administratif 2021, ce jour
Statuant sur la reprise des résultats 2021,

Reprenant le bénéfice d'investissement de 2020 de 54 150.15€

Reprenant le bénéfice d'investissement du budget de l'eau de 2020 de 45 020.64 €

Constatant que le compte administratif 2021 présente un bénéfice d'investissement de 94 955.59 €

Constatant le solde négatif des restes à réaliser de 446 603,25 €

Constatant que la section de fonctionnement présente un excédent de 625 718.29 €

DECIDE à l'unanimité des membres présents ou représentés

D' AFFECTER le résultat de fonctionnement comme suit :

- En investissement au compte 1068
excédent de fonctionnement capitalisé : 252 476.87 €
- En fonctionnement au compte 002 –
excédent fonctionnement reporté : 373 241.42 €

Taux d'imposition 2022 : 2022/017

Monsieur le Maire informe le conseil que la commission des finances réunie le 04 avril 2022 a examiné le projet de budget. Un avis favorable a été émis par la commission à la proposition de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2021.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés

DECIDE de ne pas augmenter les taux qui sont fixés comme suit pour 2021 :

-Taxe Foncière sur le Bâti 2022 : 37,49%

-Taxe Foncière sur le non bâti 2022 : 33,93%

Budget Primitif 2022 : 2022/018

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le budget primitif 2021 arrêté en dépenses de fonctionnement à 760 977.42 € et en recettes de fonctionnement à 845 465.14 €

Détail par chapitre de la section de fonctionnement :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitres
articles

011

CHARGES A CARACTERE GENERAL

BP 2021	DM	BP REALISE	BP 2022 PROPOSÉ
214 300,00	30 000,00	213 643,34	239 500,00

012	CHARGES DE PERSONNEL	141 894,00		124 857,21	121 250,00
	AUTRES CHARGES DE GESTION				
65	COURANTES	133 956,98		132 671,90	116 502,00
66	CHARGES FINANCIERES	23 475,79 -		3 903,45	23 300,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 600,00		602,70	5 700,00
686	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS			-	400,00
014	ATTENUATION DE PRODUITS	6 200,00	264,00	6 464,00	8 000,00
	DEPENSES REELLES FONCTION	524 426,77	30 264,00	482 142,60	514 652,00
042-675	Valeur comptable des immo cédées				
022	Dépenses imprévues	21 589,51			38 598,90
023	Virement à la section d'investissement	272 998,00		-	207 726,52
	TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	819 014,28		482 142,60	760 977,42

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitres	BP21	BP REALISE	BP 2022
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	2 000,00	2 100,00
70	PRODUITS DES SERVICES	16 862,00	24 910,00
73	IMPOTS ET TAXES	235 425,00	224 719,00
74	DOTATIONS ET PARTICPATIONS	194 434,00	189 643,72
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION	30 300,00	30 300,00
76	PRODUITS FINANCIERS	1,00	1,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	500,00	550,00
042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECT	0,00	
002	Excédent fonctionnement reporté	600 649,45	373 241,42
	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	1 080 171,45	845 465,14

La section d'investissement s'équilibre et en recettes et dépenses à 735 053.25 € y compris restes à réaliser.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Articles	Libellés	BP 2021	RÉALISÉ 2021	RAR 2021	BP 2022	TOTAL RAR +2022
001	Déficit investissement reporté	0,00				0,00
16	emprunt capital	248515,36	247365,26		70000,00	70000,00
165	dépôts et cautionnements	1000,00	906,51		4000,00	4000,00
202	Elaboration PLU	21560,00		6000,00		6000,00
2031	Etudes Camping Région + ECMO	2500,00	6955,00		15000,00	15000,00
2041582	Subvention equi FDEY EP LED	128597,93	35931,02	77071,25		77071,25
2051	logiciel AGEDI	4000,00		4000,00		4000,00
2111	Terrains	17100,00	9024,62	8000,00		8000,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	3100,00	3093,40			0,00
2113	mur raidillon				20000,00	20000,00
2113	cloture Natura 2000				6600,00	6600,00

2128	Aménagement Agencement de terrain-Projet mobilité	40000,00	0,00	40000,00		40000,00
2128	abris Natura 2000				2850,00	2850,00
21828	Aménagement Ebornes camping car- city stade-tentes camping				105000,00	105000,00
21311	Travaux de charpente Mairie+Toiture La poste	53880,59	13810,08	40000,00		40000,00
2135	Portes hangar et atelier	0,00				0,00
2138	Mise aux normes électricité atelier					0,00
2138	Mise aux normes électricité atelier ENB/bat communaux	25000,00		25000,00		25000,00
2138	Remise en état logement	5000,00		5000,00		5000,00
2138	Abris Voiture / vélo-Projet Mobilité	15500,00		15500,00		15500,00
2138	Maison des 4 Pieux	6200,00		6200,00		6200,00
2138	Installation climatisation + toiture épicerie	84600,00	38868,00	43732,00		43732,00
2138	chauffe eau * camping + sanitaire				15000,00	15000,00
2138	toiture escalade				44000,00	44000,00
2138	Travaux maison des 4 Pieux				0,00	0,00
2151	Voirie Vieille Rue Auxerre	155000,00		155000,00		155000,00
2152	aménagement voirie sécurité	10000,00	0,00	10000,00		10000,00
21538	Autres réseaux					0,00
2152	installation de voirie	0,00		0,00		0,00
21568	Bornes incendie				6000,00	6000,00
2157	Broyeur voirie					0,00
21571	voiture électrique --Projet mobilité	24500,00	13173,76			0,00
21578	Radars Pédagogiques votés en 12/2020	15100,00	7560,00	7100,00		7100,00
2158	Enveloppe- Matériel équipement agent	5000,00	986,10	4000,00		4000,00
2183	matériel de bureau (portable camping)		978,50			0,00
275	Dépôt et cautionnement versés					0,00
	TOTAL GENERAL	866153,88	378652,25	446603,25	288450,00	735053,25

RECETTES D'INVESTISSEMENT

	Libellés	BP 2021	réalise 2021	Proposé 2022	Total RAR +2022
001	Excédent reporté	54 150	94 956	194126,38	194 126.38
021	Virement de la section de fonctionnement	272 998		207726,52	207 726,52
10222	FCTVA	8 696	15 619	1900,00	1 900
10226	Taxe aménagement	500	1 214		0
1068	Affectation du résultat	105 414,24	105 414,24	252476,87	252 476.87
13	Subvention Natura 2000			7580,48	7 580.48
1312	Subvention région Camping	1 250,00		1250,00	1 250,00
1313	Subvention département - Salle d'escalade	0,00		8628,00	8 628,00
1321	Subvention DETR- Travaux Mairie	5 855,00		5855,00	5 855,00

1321	Subvention DETR-Travaux Epicerie	33 840,00		26510,00	26 510,00
1321	Subvention DETR-Projet Mobilité	32 000,00			0
1321	Subvention 3CVT			25000,00	25 000,00
1641	Emprunt voirie Vieille Rue Auxerre	90 047	350 500		0
1641	Déblocage Emprunt CE	259 953			0
1641	Réaménagement emprunt CE	450			0
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000	860	4000,00	4 000,00
217538	Autres réseaux				0
	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	866 154	568 563	- 735 053,25	735 053,25

Convention de gestion d'un service d'autopartage avec la 3CVT/Création du budget annexe du service public administratif de l'autopartage sous norme M14.

Monsieur Le maire propose le report de ces deux décisions à une prochaine séance. La Préfecture, par mail en date du 08 avril 2022 informait la Communauté de Communes Chablis Villages et Terroirs que *le projet de convention pose des difficultés d'application et que certains points ne peuvent rester en l'état.*

Il convient d'attendre le retour définitif de la préfecture avant d'autoriser Monsieur Le Maire à signer ladite convention et la mise en place du budget.

Election des membres du CCAS suite à la démission d'un administrateur : 2022/019

Monsieur Le Maire rappelle que Madame Anne-Monique KOSEDA a fait part de sa volonté de démissionner de son poste d'administrateur au sein du CCAS le 01 er Mars 2022 par lettre avec accusé de réception.

Monsieur Le Maire précise que le Conseil d'Administration de la commune est composé de neuf membres

- Le Président
- 4 représentants du Conseil Municipal.
- 4 représentants extérieurs au Conseil qui ont été désignés par arrêté du Maire.

Il convient de réélire les quatre représentants du Conseil Municipal selon la règle suivante :

Les membres élus du conseil d'administration du CCAS le sont au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel. Le vote est secret. Chaque conseiller municipal peut présenter une liste de candidats (art R 123-8)2. Si le nombre de candidats est inférieur au nombre de sièges qui reviennent à cette liste, le ou les sièges sont pourvus par les autres listes. Les sièges sont attribués aux candidats d'après l'ordre de présentation sur chaque liste.

Si une seule liste se présente, comportant un nombre de candidats au moins égal au nombre de membres nécessaires, elle sera élue, même avec une seule voix. Il est toutefois préférable que cette liste unique comporte un nombre de candidats supérieur au nombre de sièges, afin de pourvoir à d'éventuelles vacances sans avoir à procéder au renouvellement de l'ensemble des administrateurs élus.

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une seule liste a été déposée et qu'elle se compose de cinq membres :

Mme Géraldine MICAUD
Mme Laurence DA SILVA
Mme Valérie VANZELE
M Didier MARVILLE
Mme Meryem BENETON

Chaque conseiller est invité à voter au scrutin de liste, sont désignés comme assesseurs Messieurs DEDIEU Jean Michel et SESTRE Jean Pierre.

Après le dernier vote, il a été procédé immédiatement au dépouillement :

Nombre de votants : 13
Nombre de votes exprimés : 10
Blanc : 1
Abstentions : 2
Liste 1 : 10

Le Conseil Municipal

ELIT quatre représentants du Conseil Municipal : Mme Géraldine MICAUD, Mme Laurence DA SILVA, Mme Valérie VANZELE, M Didier MARVILLE (en sus Mme Meryem BENETON)

Création du site internet du camping municipal « Le Pré du Roi » : 2022/020

Monsieur Le Maire informe que la commission communication de la commune s'est réunie à plusieurs reprises concernant la création du site internet du Camping Municipal, absolument nécessaire pour le classement en 2 étoiles et son rayonnement. Elle a travaillé avec des bénévoles spécialisés dans le marketing, la commercialisation et le développement de site internet. La création de ce site est donc gratuite pour la commune ainsi que la diffusion publicitaire (référencement Google et marketing)

Pendant il revient au Conseil Municipal de :

- bien vouloir autoriser la mise en production du site internet.
- choisir un nom de domaine pour ce-dit site sur la plateforme de développement WIX qui assure l'hébergement du site et des données (RGPD).
- d'autoriser la souscription d'un abonnement de 17,40 EUR TTC par mois (abonnement illimité pour artisans et commerçants) pour la mise en place prestations citées ci-dessus, et qui permettra également de bannir toutes publicités intempestives du site.

(Il s'agit d'un site « vitrine » en cours d'élaboration, des modifications sont encore à venir)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- AUTORISE** la mise en production du site avec 3 voix contre et 10 voix pour
- RETIENT** le nom de domaine suivant : campingmunicipalmaillylechateau.fr avec 2 abstentions et 11 voix pour
- AUTORISE** la souscription de l'abonnement à 17.40 EUR TTC maximum.

Création d'un poste permanent d'adjoint administratif à temps complet permettant le passage de temps de travail de l'agent actuel de 32h à 35h : 2022/021

Monsieur Le Maire rappelle que ce point avait été abordé en Conseil Municipal du 25 Mars 2022. Il avait indiqué qu'au vu de la charge de travail croissante, un passage du temps de travail de 32h à 35h pour le poste d'adjoint administratif occupant les fonctions de secrétaire de Mairie semblait nécessaire. Pour ce faire le Centre de Gestion de l'Yonne a été consulté et a rendu un avis favorable à l'unanimité des deux collèges le 10 février 2022.

Il avait été décidé de reporter la décision afin d'obtenir des précisions. Les informations manquantes étant communiquées, il convient de délibérer à nouveau.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés

- d'adopter la proposition du maire de création d'un emploi permanent à temps complets à raison de 35 heures par semaine, à compter du 01 août 2022;
- d'adopter le tableau des effectifs modifié en annexe ;
- d'inscrire au budget les crédits correspondants ;
- d'autorise Monsieur le Maire à signer le contrat le cas échéant.

QUESTIONS DIVERSES :

En questions diverses ont été abordés les points suivants :

Restaurants du Cœur de Vermenton : l'antenne de Vermenton compte 8 familles de notre commune. Les locaux devenant trop petits et avec les contraintes sanitaires, les distributions ne se font plus dans de bonnes conditions. La commune de Vermenton a proposé de mettre à leur disposition un local situé contre le local existant mais de nombreux travaux sont à réaliser (montant estimé : 30000 EUR). Les restaurants du cœur sollicitent une aide de la commune pour le financement de ces travaux.

ASCMC : Planétarium (proposition d'un bail emphytéotique administratif). Un rendez-vous sera pris prochainement auprès d'un notaire ; Autre possibilité prévoir un bornage de la parcelle pour revente à l'association.

Travaux Poste : à la demande de Monsieur COTE, Chef de projet Attractivité et Transformation une inauguration des travaux est envisagée dans la deuxième quinzaine de mai un samedi matin.

TOUR DE TABLE :

CHASSE AUX ŒUFS : après deux années de distribution de chocolats à domicile, retour de la traditionnelle Collecte de friandises à l'Espace Nature du Beauvais le dimanche de Pâques.

REMERCIEMENTS aux bénévoles qui ont œuvré pour la création du site internet de la Mairie.

COMMISSION TOURISME 3CVT : augmentation de la taxe de séjour envisagée pour 2023. Cette taxe permet le financement des outils de communication. L'office de Tourisme travaille sur un projet autour des camping-cars sur tout le territoire.

CHATS ERRANTS : multiplication de chats divaguant dans le village, la Mairie ne pourrait-elle pas passer une convention pour la stérilisation des animaux chez un vétérinaire ou passer une convention avec une association ?

ORGANISATION DU PERSONNEL : avec le retour des beaux jours, la végétation se développe à vive allure, l'ouverture du camping prévue au mois de juillet, quelle organisation est prévue au niveau du personnel ?

CONSEIL DU SIVOSC DE MAILLY-LA-VILLE : le 13 avril 2022 à MAILLY-LE-CHATEAU à l'Espace Nature du Beauvais

Monsieur Le Maire lève la séance à 20h30.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme
Le Maire, Jean-Michel GODEFROY



The image shows the official seal of the Municipality of Mailly-le-Château, Yonne. The seal is circular and contains the text 'MAIRIE DE MAILLY' at the top and 'Yonne' at the bottom. In the center, there is a coat of arms featuring a castle tower. To the right of the seal is a handwritten signature in black ink.